

N°	Intitulé du programme	Justification	Objectif du programme	Aire d'exécution
01	AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DES VERGERS ET DE LA QUALITE DES PRODUITS DANS LE CONTEXTE DE LA MALADIE DU SWOLLEN SHOOT DU CACAOYER (2QC)	Dans le but d'intensifier la lutte contre la maladie du Swollen Shoot et d'améliorer la productivité des vergers et la qualité des produits, un programme intérimaire 2013-2016 a été élaboré à la demande du Conseil du café-cacao, en collaboration avec l'ANADER, le FIRCA et le CNRA. L'ANADER contribue à l'exécution de ce programme entièrement financé par le Conseil du Café Cacao à travers le FIRCA	Améliorer la productivité des vergers de caféier et de cacaoyer par l'application de technologies adaptées à l'environnement agropédologique des zones de production ainsi que par une gestion rationnelle des maladies et ravageurs du cacaoyer	6 Directions Régionales : Centre, Centre-est, Centre-ouest, Ouest, Sud et Sud-ouest.
02	PROGRAMME NATIONAL D'INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LA MALADIE DU SWOLLEN SHOOT (2QC)	La maladie du Swollen Shoot est en progression rapide dans le verger depuis la réapparition en 2003 de formes virulentes de l'agent pathogène. Pour un contrôle efficace de la maladie, il convient de renforcer les actions d'arrachage/replantation en cours depuis 2012.	Dans un délai de cinq (5) ans (à l'horizon 2022), le programme devra aboutir à la replantation de 100 000 ha de plantations infectées et faire passer le taux de prévalence de la maladie de 9% à 0%.	6 Directions Régionales : Centre, Centre-est, Centre-ouest, Ouest, Sud et Sud-ouest.
03	APPUI AUX PRODUCTEURS DU PROGRAMME TRANSPARENCE CACAO CEMOI	Dans le cadre de son programme transparence CACAO, CEMOI, entreprise de transformation du cacao, ambitionne de développer un environnement financier, technique et social à même de contribuer à l'émergence d'entrepreneurs/entreprises rurales capables de mettre sur le marché un cacao de qualité, respectueux de l'environnement écologique. Dans cette démarche d'émergence d'entrepreneurs/entreprises, le volet « Appui aux producteurs » du programme entend faciliter : -la formation/coaching des producteurs (BPA, gestion/finances, environnement, etc.) ; -la protection de l'environnement écologique.	Développer une stratégie de formation de suivi/évaluation des agents relais au sein des coopératives.	3 Directions Régionales : Sud ; Sud-ouest, Ouest.
04	APPUI A LA REVITALISATION DE LA CACAO CULTURE / VISION FOR CHANGE (V4C)	En mars 2010, l'Etat de Côte d'Ivoire et MARS ont signé un Mémoire d'Entente visant le développement durable du cacao. Les premières actions programmées dans ce mémorandum sont contenues dans le projet « Vision for Change » dont la phase pilote est conduite dans la région du Nawa et dans le département de Guéyo. Les principaux domaines d'action de ce projet portent sur : -le transfert de technologies améliorées de régénération des cacaoyères ; -le développement communautaire. Les activités qui se réalisent concernent les domaines suivants :	Contribuer au développement durable de l'économie cacaoyère en Côte d'Ivoire	Direction Régionale Sud-ouest

N°	Intitulé du programme	Justification	Objectif du programme	Aire d'exécution
		<ul style="list-style-type: none"> -transfert de technologies améliorées de revitalisation des cacaoyères; -vulgarisation du greffage en milieu paysan; -développement communautaire; -coordination et suivi-évaluation des activités. 		
05	FERME MODELE 2020 DE REGENERATION CACAOYERE AVEC LES COOPERATIVES	<p>Dans le cadre de ses activités relatives au développement des plantations entreprises en application du programme Cargill Cocoa, la société CARGILL WEST AFRICA met en place un projet pilote dénommé FARM 2020 dans certaines coopératives partenaires. Ce projet vise au renforcement des capacités techniques des producteurs de cacao membres de ces coopératives à travers des parcelles de démonstration de régénération cacaoyère en vue de l'amélioration de la productivité de leurs vergers.</p>	Former les producteurs membres des coopératives partenaires de CARGILL aux techniques de régénération cacaoyère	Direction Régionale Sud-ouest
06	PRODUCTION DE PLANTS DE CACAOYERS POUR LES COOPERATIVES PARTENAIRES DE CARGILL	<p>La société CARGILL WEST AFRICA, société exportatrice de fèves de cacao, entretient des rapports client-fournisseur avec plusieurs coopératives en Côte d'Ivoire. Confrontée à la faible augmentation des rendements du cacao due en partie au vieillissement des vergers, à l'utilisation de matériel végétal non sélectionné et à la méconnaissance de l'itinéraire technique de la cacaoculture par certains coopérateurs, CARGILL a entrepris un projet de production de plants de cacaoyer depuis 2011, en partenariat avec l'ANADER.</p>	Produire des plants de cacaoyers pour les producteurs membres des sociétés coopératives partenaires de CARGILL	4 Directions Régionales : Centre-est, Ouest, Sud et Sud-ouest.
07	PRO PLANTEURS	<p>Dans l'optique de la production durable du cacao, il est nécessaire de prendre en compte l'exploitation dans son ensemble. La culture du cacaoyer est associée à des cultures vivrières généralement pratiquées par les femmes et les jeunes. Les revenus issus de la pratique de ces cultures vivrières contribuent à l'amélioration des conditions de vie des ménages. Le projet Pro planteur initié par la GIZ vient contribuer à cet effort de renforcement des capacités des femmes et des jeunes pour une cacaoculture durable en Côte d'Ivoire.</p>	Les familles des producteurs de cacao de la zone du projet améliorent leurs conditions de vie	2 Directions Régionales : Sud et Centre-est
08	AUTONOMISATION DES FEMMES PRODUCTRICES DE CACAO	<p>La production de cacao se fait avec la contribution active des femmes. Celles-ci jouent des rôles directs et indirects qui ne sont pas valorisés ou sont simplement ignorés. Les épouses de producteurs de cacao exécutent 12 des 19 étapes clés dans la production de cacao, incluant la</p>	Contribuer à l'autonomisation des femmes productrices par l'amélioration de la productivité du cacaoyer dans les zones de production en Côte d'Ivoire.	5 Directions Régionales : Sud, Centre, Centre-est, Centre-ouest, Sud-ouest

N°	Intitulé du programme	Justification	Objectif du programme	Aire d'exécution
		<p>mise en place des pépinières, le planting, le ramassage des cabosses, le transport des fèves fermentées, le séchage des fèves de cacao. Dès lors, l'autonomisation des femmes se présente comme une des solutions pour assurer en retour des bénéfices économiques adéquats aux producteurs et à leurs familles et, par ricochet, un marché plus stable de la chaîne de producteur sur le long terme.</p>		
09	<p>FORMATION DES PRODUCTEURS A L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE, A LA VULGARISATION DES BONNES PRATIQUES AGRICOLES ET A LA NUTRITION</p>	<p>Les ressources tirées des petites exploitations agricoles de cacaoyers ne sont pas gérées de manière efficiente par les producteurs. A cela s'ajoute le fait que les activités ne sont pas planifiées. Par ailleurs, il est assez difficile pour les producteurs d'évaluer leurs coûts de production.</p>	<p>Des petits producteurs africains ont augmenté durablement leur revenu et leur approvisionnement alimentaire à partir d'une production diversifiée viable</p>	<p>3 Directions Régionales : Centre-est, Centre-ouest, Sud-ouest</p>

